



J & D . Aquitaine

**PROGRAMME DE
FORMATION**

**FORMATION + TESTS CACES® PEMP R486 CATEGORIE B
INITIALE**

**P.SEC.012d
MAJ LE
08/10/2021**

Page 1 sur 1

PUBLIC

Personnel débutant ayant à utiliser quotidiennement ou occasionnellement une P.E.M.P, ou personnel chargé de surveillance
Accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter)

DUREE

Sur 3 jours soit 21 heures dont 1 jour de test

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION (DATE ET LIEU)

En INTER selon calendrier de formation et en INTRA à définir ensemble
Formation totalement en présentiel

PRE REQUIS

Aucun

MODALITES PEDAGOGIQUES

Ne pas être sujet au vertige dans des conditions de travail en hauteur.
Être âgé de 18 ans et plus le jour de l'examen

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Réaliser les opérations d'élévations, de personnel, de charges, en utilisant des plates-formes élévatrices mobiles de personnel " P.E.M.P. "

Maîtriser la conduite d'une P.E.M.P. (Cat.B).

Appliquer les consignes de sécurité, les manœuvres de sauvegarde, assurer la maintenance de premier niveau, savoir rendre compte des anomalies et des difficultés.

Choisir, Vérifier, régler et utiliser un EPI contre les chutes de hauteur (Harnais + longe)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques (film, autoformation sur programme informatique).

Formation pratique sur P.E.M.P. catégorie Cat. B en R486A.

Plate-forme élévatrice mobile de personnel automotrice électrique ou thermique (Cat.B).


VALIDATION-SANCTION

CACES® Catégorie B.

Un CACES® contenant les mentions exigées par la recommandation R486A sera délivré.

INTERVENANT

L'équipe J&D Aquitaine

<p>PREMIERS JOURS</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation : Objectif global de la formation - Généralités - Les accidents ✓ Législation : Responsabilités - Application des textes - Le CACES® - L'autorisation de conduite ✓ La P.E.M.P. : Les catégories - Technologies relatives aux P.E.M.P. ✓ Contrôles et environnement : Conformité du matériel - Vérifications quotidiennes - Vérifications périodiques ✓ Les obligations du constructeur : Instructions d'utilisation - L'échelle de Beaufort - Les accessoires complémentaires. ✓ Les moyens de protection : Les gants - Le casque - Les lunettes - La tenue de travail - Les chaussures de sécurité - Le harnais de sécurité. ✓ Les moyens de communication : Les gestes de commandement - Les signaux sonores - Les radios. ✓ Les règles de conduite : Mise en place et utilisation - Les distances de sécurité - Les risques électriques - Les risques d'affaissement - Le balisage de la zone - Les consignes particulières aux stabilisateurs - La signalisation temporaire - Les positions de conduite (transport ; travail ou confort) - La fin de poste. ✓ Mise en pratique Catégorie B : Choisir, Vérifier, régler et utiliser un EPI contre les chutes de hauteur (Harnais + longe) Adéquation et contrôle de la P.E.M.P, vérification des dispositifs de sécurité, définition et mise en place du balisage, gestes de commandement, circuit slalom marche avant /marche arrière (Cat.B) sur différents types de sols, positionnement et déplacement de la plate-forme (en dessous, au-dessus et le long d'une surface plane ; dans un espace limité), effectuer les manœuvres de secours, fin de poste
<p>DERNIER JOUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tests CACES® : Test théorique selon la recommandation R486. Tests pratiques pour CACES® catégorie B.

INTERVENANT

A partir de 540€ HT/personne